



ASSOCIATION COMITÉ D'INTÉRÊTS DE QUARTIER CÉZANNE – VALLÉE DE LA TORSE D'AIX-EN-PROVENCE

Procès-verbal du conseil d'administration du 28 novembre 2019

Le conseil d'administration de l'association CIQ CÉZANNE-TORSE s'est réuni le 28 novembre 2019 à 18h15 sur convocation de sa présidente, dans la salle de réunion de la conciergerie de la Tour d'Aygos à Aix en Provence (la feuille de présence est donnée en annexe).

1. Accueil du CIQ St Pierre :

Notre association accueille en visiteurs MM RUIZ et PEAN, respectivement président et secrétaire du CIQ Saint Pierre qui jouxte notre territoire entre le parking Carcassonne et le cours Gambetta.

Ce CIQ, crée et longtemps animé par M. Aimé MARTIN voudrait redynamiser son action, redéfinir son périmètre d'activités et a créé un site internet consultable à l'adresse suivante :

<https://twxcia.wixsite.com/ciqstpierrearca>

Une collaboration est envisagée sur un certain nombre de dossiers entre les deux CIQ lorsqu'ils ont des intérêts communs à défendre comme les nuisances sonores, la circulation et le stationnement, le legs CONSTANT ou l'urbanisation dans les environs proches.

2. Bilan du dossier Coubertin :

Le projet de construction d'immeubles sur le terrain situé entre la halle aux sports et la promenade de La Torse a été abandonné. L'annonce en a été faite par le Maire, Mme JOISSAINS, lors du dernier conseil municipal.

M. Eric CHEVALIER a été nommé nouveau conseiller municipal délégué pour la Mairie du Val Saint André.

3. Perspectives pour le legs Constant :

Mme JOISSAINS a également annoncé que les projets prévus dans le legs CONSTANT, qui date de près de 30 ans, vont enfin être réalisés d'ici à fin 2020 avec un jardin et des activités dédiées aux enfants. Le bâtiment existant implanté en plein

cœur du PNU et à proximité de la promenade de la Torse pourrait constituer un espace pouvant accueillir du public.

Plusieurs membres du conseil d'administration soulignent la nécessité d'un suivi vigilant de ces engagements après les élections municipales de mars 2020.

4. Questionnaire du CIQ aux candidats pour les élections municipales :

Le dernier projet de questionnaire remanié et diffusé aux membres du conseil d'administration est discuté et amendé en séance.

Le projet définitif sera envoyé aux candidats aux prochaines élections municipales pour enregistrer leurs réponses. Une publication des différentes réponses reçues sera effectuée sur le site internet du CIQ.

5. Nuisances : point du groupe de travail

Il n'y aura pas de réunion informelle avec les forains cette année. Le débat est reporté lors de la réunion de préparation à la fête foraine au début de l'année 2020. Les forains préfèrent en général la tenue de réunions officielles avec la participation de la Mairie et celle des deux CIQ du quartier.

Mr Bailly-Maitre a confirmé que la plage des horaires de sonorisation de la foire (entre 14h-20h) sera identique à celle de l'an dernier et réitère son invitation à l'informer immédiatement par téléphone au 06 07 05 99 45, en cas de problème.

Mme le maire a donné son accord pour effectuer des mesures d'urgence sonores durant la fête foraine, suite à une demande adressée par le CIQ Cézanne. C'est le service d'hygiène de la Mairie qui effectuera ce travail. Le technicien assermenté qui va réaliser les mesures, est Mr Pelletier. Le déroulement de la mesure suit un protocole fixé par la loi. Les mesures seront effectuées chez un particulier : fenêtres fermées puis ouvertes et en extérieur (balcon ou jardin). Il faut compter une petite heure pour chaque mesure.

A priori les lieux de mesures sonores retenus sont prévus aux Hameaux de la Torse, sur les hauteurs du Marbre Noir, du Roc Fleuri ainsi qu'à la Tour d'Aygos.

Il faut donc faire parvenir prochainement à Mr CAPES les adresses de trois particuliers volontaires où seront réalisées les mesures. Elles seront effectuées un samedi après-midi, pendant les vacances scolaires. Le CIQ devra adresser une demande spécifique au cabinet du Maire pour s'assurer de la disponibilité du service d'hygiène le samedi.

6. Roc Fleuri : point groupe de travail

L'acte de vente des terrains de la Cortesine à la municipalité a été publié et sera étudié par le groupe de travail constitué avec le CIQ voisin de Pont de Béraud lors d'une réunion prévue le jeudi 5 décembre 2019.

D'ores et déjà, il a été remarqué que, dans cet acte de vente, la municipalité, outre

la clôture de la bastide déjà annoncée, s'est engagée à effectuer également celle des terrains contigus situés près de la traverse de la Cortésine qui restent en propriété privée. La reconstruction du pont de desserte de la Cortésine, détruit lors d'une crue du Baret est également prévue.

7. Point sur le concours de poésie :

Cette action "culturelle" de promotion de la poésie, soutenue par le CIQ, s'étend au-delà du concours de poésie organisé pour les enfants, elle s'enrichit d'une balade en poésie à travers la promenade de la Torse et, dans le cadre du printemps des poètes, d'une soirée consacrée à la poésie sur un thème choisi.

C'est une activité un peu particulière pour le CIQ en ce sens qu'elle ne défend aucun intérêt particulier immédiat et s'adresse à tous les habitants du quartier.

L'équipe d'enseignants des écoles du quartier et l'animateur culturel restent extrêmement motivés. Le CIQ prend en charge l'organisation matérielle des événements.

La pérennisation de cette activité dépend de l'engagement des volontaires de notre association qui acceptent de donner un peu de leur temps (courant avril pour la soirée poésie, fin juin pour la fête).

Un appel aux bonnes volontés est donc lancé...

8. Annonce de l'assemblée générale :

La prochaine assemblée générale de notre CIQ aura lieu au Val Saint André dans les locaux habituels de la Grande Bastide le **samedi 25 janvier 2020 à 14h.**

La réunion prend fin à 20h et un apéritif est offert par le sponsor de notre CIQ, M. Lionel GAMARRA du cabinet CG-IMMO.

Annexe : LISTE D'ÉMARGEMENT DU 28 NOVEMBRE 2019 :

Nom	Prénom	Émargement
Mme ARMAND-BAROT	Françoise	Présente
M. BRAUNSTEIN	Michel	Présent
M. BUDIN	Jacques	Excusé
M. CAPES	Hubert	Présent
M. CORDIER	Jean François	Absent
M. DANILO	Philippe	Présent
Mme DE ALEXANDRIS	Christine	Pouvoir Mme de G.
Mme de GUILLEBON	Delphine	Présente
M. de GUILLEBON	Nicolas	Pouvoir Mme de G.
Mme DONORIO-PAOLI	Denise	Pouvoir Mme de G.
M. FLAUTRE	Philippe	Présent
M. GALLAND	Jean Philippe	Présent
M. GUEYDAN	Claude	Présent
M. HEMON	Jean Claude	Présent
M. JACQUART	Antoine	Pouvoir Mme de G.
M. KAPFERER	Michel	Présent
Mme LAMIELLE	Gilberte	Présente
Mme LATZ	Arinna	Excusée
M. LEROY	Jean Yves	Excusé
M. LESPINAT	Paul	Présent
M. MAGAGLI	Denis	Présent
M. MARACHE	Stéphane	Excusé
M. MASSAL	Éric	Présent
M. MICHELOT	Jean	Excusé
M. PEBRE	Henri	Excusé
M. PECCARERE	Philippe	Absent
M. PILIGIAN	Franck	Présent
Mme REALE	Josette	Présente
M. TISSIER	Gilbert	Présent
M. WATTECAMPS	Franck	Présent